

**NOUVEAUX COUPS DURS À L'AIDE SOCIALE : LE MINISTRE HAMAD S'ACHARNE**

Montréal, le 16 septembre 2015 – Alors que les personnes assistées sociales ont déjà subi les impacts négatifs des 5 mesures réglementaires adoptées ce printemps, le ministre Hamad prévoit ré-ouvrir imminemment la loi de l'aide sociale pour y ajouter des mesures obligatoires et punitives. Un ensemble de groupes communautaires demande que ces mesures appauvrissantes soient retirées et que le gouvernement renonce à son programme Objectif emploi.

Sur le terrain, les effets des modifications récentes aux règlements ont été dramatiques pour un nombre important de prestataires. C'est le cas de madame Rosario Tapia qui vit avec ses 2 enfants majeurs. Le ministère considérant que Mme Tapia tire un revenu de la location de chambres à ses enfants, a coupé son chèque de 125\$ par mois (sur une prestation de 747\$). Mme Tapia est atterrée par cette décision : « Mes enfants sont étudiants et travaillent à temps partiel. Avec un loyer à 605 \$, j'avais déjà un budget serré, comment ma famille va survivre avec cette nouvelle coupure? »

Madame Marie-Noëlle Perron de la Maison Tangente redoute quant à elle les effets d'Objectif emploi, le programme projeté par le ministre Hamad. « L'introduction de mesures obligatoires n'est vraiment pas la réponse aux problèmes de ces jeunes, notamment pour ceux qui sont sans domicile fixe. En revanche, une fois réglée leur situation d'urgence, ces jeunes seraient en bien meilleure position pour entamer des démarches d'employabilité, de formation ou de recherche d'emploi », affirme madame Perron.

La Ligue des droits et libertés confirme que cette réforme envisagée par le ministre Hamad est un affront majeur aux droits et libertés. Le retour du *workfare*, déjà dénoncé par l'Organisation des Nations-Unies en 1998, va à l'encontre de l'esprit de la Charte québécoise des droits et libertés qui garantit le droit à un niveau de vie décent et à la dignité. « Il faut reconnaître que les prestataires sont des victimes d'un marché du travail précaire. L'introduction de nouvelles mesures de *workfare* contribuera au recul des droits sociaux des personnes démunies plutôt qu'à les soutenir. » affirme Lucie Lamarche de la Ligue des droits et libertés.

Les groupes redoutent que, dans un contexte d'austérité, le ministre n'ouvre la loi sur l'aide sociale que pour ajouter des restrictions à celles déjà imposées aux personnes assistées sociales. « Les mesures obligatoires et punitives n'ont pas fonctionné dans le passé. Ça n'aide pas les gens à revenir sur le marché du travail. On ne peut pas continuer d'appauvrir les prestataires. La pauvreté détruit la santé physique et mentale des gens. Ce qu'il faut, c'est un revenu suffisant qui sorte du stress permanent que représente la pauvreté. C'est tout le contraire de la direction prise par le ministre avec ces 5 mesures réglementaires, les pénalités et l'obligation prévues dans le programme Objectif emploi », soutient Yann Tremblay-Marcotte du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

## **Contexte**

Le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> juillet 2015 entraînent en vigueur 5 mesures règlementaires à l'aide sociale qui obligent les gens à vendre leur maison, limitent leurs sorties hors-Québec à 7 jours, pénalisent davantage les gens qui partagent leur logement, réduisent drastiquement le chèque pour les personnes en centre de réadaptation en toxicomanie et accentuent les pénalités en cas de fausse déclaration. Quant à Objectif emploi, annoncé lors du dépôt du dernier budget, pourrait être introduit aussitôt que le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le programme s'adresserait uniquement aux premiers demandeurs d'aide sociale.

Les groupes travaillant avec les personnes assistées sociales sont toujours en attente d'une rencontre avec le ministre pour proposer des solutions positives et durables pour soutenir réellement les personnes à l'aide sociale.

- 30 -

## **Liste groupes signataires (30)**

Coalition pour l'accessibilité aux services dans les CLE  
Ligue des droits et libertés  
Front commun des personnes assistées sociales du Québec  
Regroupement des Auberge du cœur du Québec  
Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal  
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec  
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal  
Front d'action populaire en réaménagement urbain  
Coalition des associations de consommateurs du Québec  
Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec  
Projet P.A.L.  
Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues  
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec  
Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec  
Collectif québécois de conscientisation  
Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec  
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec  
Mouvement Action-Chômage de Montréal  
Mouvement d'Action Solidaire des Sans-Emploi des Chenaux  
Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec  
Réseau solidarité itinérance du Québec  
Comité logement de La Petite Patrie  
Syndicat de la fonction publique du Québec  
Mouvement autonome et solidaire des sans emploi  
Comité de personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles  
L'R du centre des femmes  
Table de concertation de Laval en condition féminine  
Maison Passages  
Association québécoise des centres d'intervention en dépendance  
Union des consommateurs

Informations :

Yann Tremblay-Marcotte, coordonnateur

**Front Commun des personnes assistées sociales du Québec**

Tél: 514 987-1989      Cellulaire : 514 577-3279

English media :

Cathy Inouye, Community organiser

**Project Genesis**

Phone: 514-738-2036 #403      Cell phone: 514-583-1483